

Bosnie-Herzégovine (BiH) : réactions à la condamnation en appel de Radovan Karadžić?

Description

Le 20 mars 2019, la Chambre d'appel du Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux a confirmé le jugement en premier instance de l'ancien Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY, fermé en 2017) qui avait déclaré Radovan Karadžić coupable de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. La Chambre l'a condamné à la prison à vie pour son implication dans le massacre de Srebrenica (BiH), où 8 400 hommes et adolescents ont trouvé la mort en juillet 1995. Après l'annonce de ce verdict attendu, les réactions se sont multipliées, exprimant la satisfaction des uns et la déception des autres.

Parmi les premières à réagir, l'ambassade des États-Unis à Sarajevo s'est félicitée du verdict de la Chambre d'appel. Le président du barreau de Belgrade, Vladimir Gajic, a mentionné sur son compte Twitter que R. Karadžić et Ratko Mladić étaient « deux des pires membres de la nation serbe », ayant causé des « dommages irréparables au peuple serbe ». L'écrivain Andrej Nikolaidis a salué cette décision judiciaire qui lui paraissait « plus juste » que les quarante années d'emprisonnement délivrées par le TPIY.

La médiatisation de cette affaire judiciaire contribue cependant à donner aux Bosniens de la minorité croate le sentiment qu'aucune visibilité n'est donnée aux victimes d'ethnie croate des crimes de guerre commis au cours de la même période. Le Premier ministre croate, Andrej Plenković, a d'ailleurs publiquement regretté que la Chambre d'appel n'ait pas établi la responsabilité de R. Karadžić dans la perpétration des massacres commis dans d'autres municipalités de BiH et qu'elle n'ait pas associé les crimes en BiH aux dirigeants politiques et militaires de l'ancienne Yougoslavie.

Les réactions sont nombreuses sur les réseaux sociaux, exprimant globalement la satisfaction face au verdict rendu par la juridiction internationale.

Sources : *Slobodna bosna, Dnevni Avaz, BA N1, Radio Sarajevo, Zurnal.*

date créée

23/03/2019

Champs de Méta

Auteur-article : Stéphane ALTASSERRE